

CONVENTION D'ALLIANCE

PREAMBULE

L'AICPRAT (**A**micale **I**nter **C**entres des **P**ersonnels **R**etraités **A**nciens de **T**hales) :

- Regroupe plus d'un millier de retraités de Thales. L'Association propose à ses adhérents un panel d'activités culturelles ou de loisirs (conférences, visites, voyages, golf, généalogie, bureautique, photos, ...),
- Est reconnue et sollicitée par le groupe Thales pour intervenir dans des formations dispensées par Thales Talent & Culture, pour soutenir le programme Thales Solidarity et pour piloter la conservation et la mise en valeur du patrimoine technique et technologique du Groupe,
- Intervient auprès de MALAKOFF HUMANIS pour l'optimisation de nos contrats santé et l'assistance à des adhérents en difficulté,
- Contribue à travers l'UFR et la CFR à la défense des retraites.

L'A.S. THALES (Association Sportive Thales Avionics Ile de France) :

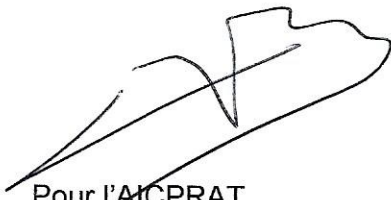
- Regroupe plus de cent retraités ou conjoints des sites de Vélizy et Meudon.
- Elle propose à ses adhérents un panel d'activités conviviales et sportives telles que des randonnées à pied, VTT ou en raquette, des journées et week-ends de golf, des week-ends et semaine de ski alpin, des initiations et la pratique du ski nautique & wakeboard en région parisienne, des croisières sur monocoque et catamaran en France et à l'étranger, des activités de gymnastique et entretien dans des clubs et associations locales, des week-ends de pêche en mer, des concours de pêche en étang,
- Elle propose de maintenir le lien entre les retraités issus des sites de Vélizy Villacoublay et Meudon la Foret de entreprises SFENA, Sextant Avionique, Thomson-CSF Sextant, Thales Avionics, Thales AVS.

CONVENTION


Constatant leur complémentarité et leur volonté commune d'établir des relations utiles aux échanges et soutiens réciproques, les deux Associations ont convenu ce qui suit :

1. Chaque adhérent de l'A.S. THALES a automatiquement le statut d'adhérent associé à l'AICPRAT, sans cotisation.
2. Les adhérents de l'A.S. THALES ont accès à l'ensemble des informations et publications disponibles sur le site web de l'AICPRAT (actualité, comptes rendus des activités, vidéos des conférences, des grands événements, Cahiers des Retraités ...). Le code d'accès à l'Espace Protégé sera communiqué par l'AICPRAT à l'AS Thales qui le diffusera à ses adhérents.
3. Les adhérents de l'A.S. THALES sont informés des actions auprès de Malakoff Humanis en matière de Santé /,Prévoyance et ils peuvent faire remonter à la Commission Retraite & Solidarité de l'AICPRAT leurs soucis éventuels avec Malakoff Humanis. De même ils sont inclus dans les contacts que l'AICPRAT a régulièrement avec la Direction de Thales.
4. Les adhérents de l'A.S. THALES pourront participer à toutes les activités en lien avec le Groupe : Préservation du Patrimoine, participation au Programme Thales Solidarity, aux formations Retours d'Expérience avec Thales Talent & Culture. Ces activités permettent aux retraités d'apporter expérience et disponibilité en conservant un contact avec le monde des actifs et Thales.
5. Les adhérents de l'A.S. THALES n'ont pas accès aux autres activités de l'AICPRAT, sauf s'ils ont souscrit une adhésion individuelle. Cependant, en ce qui concerne les voyages, l'AICPRAT est quelquefois amenée à compléter des groupes avec des non-adhérents. Dans ce cas une adhésion individuelle ne sera pas demandée.
6. Réciproquement, les adhérents de l'AICPRAT n'ont pas accès aux activités de l'A.S. THALES, sauf s'ils ont souscrit une adhésion individuelle. Ils seront considérés comme membres adhérents extérieur.
7. Dans ces cas d'adhésions individuelles doublées, le montant des adhésions est réduit à 20 € pour l'AICPRAT et 5 € pour l'A.S. THALES.
8. Chaque Association désignera un membre de son Conseil d'Administration ou de son bureau qui devra personnellement adhérer à l'autre Association, et participera à un Conseil d'Administration/Comité Directeur par an, sans droit de vote.
9. Compte tenu de la colocalisation de nos deux associations, l'A.S. Thales bénéficie de deux créneaux d'occupation du local de l'AICPRAT (Rez-de-jardin à Hélios) par mois.

Fait à Vélizy, le 03/02/2021



Pour l'AICPRAT
Le Président, Christian BREYTON



Pour l'A.S. THALES
Le Président, Yannick JAMAIN

Rappel : L'AICPRAT adhère à l'UFR (Union Française des Retraités), une des composantes de la CFR (Confédération Française des Retraités). Cette adhésion est importante pour apporter notre soutien et peser dans la défense des retraites. Les Associations locales peuvent adhérer globalement et directement à l'UFR, si elles le souhaitent.